



Ordonnance de télécom CRTC 2010-348

Version PDF

Ottawa, le 7 juin 2010

Le Conseil **approuve de manière définitive** les demandes tarifaires suivantes. Le Conseil n'a reçu aucune observation relativement aux demandes. Des pages de tarif révisées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance.

Requérante	Avis de modification tarifaire	Date de la demande
Nexicom Telecommunications Inc.	37	le 28 avril 2010
	37A	le 4 mai 2010
NRTC Communications	36	le 28 avril 2010
	36A	le 3 mai 2010
	36B	le 6 mai 2010

Secrétaire général